

## **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

### **SEANCE DU 11 DECEMBRE 2018**

L'an deux mille dix-huit, le onze décembre à dix-huit heures, la Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences s'est réunie à l'effet d'examiner les différentes questions inscrites à l'ordre du jour, la convocation ayant été transmise le 4 décembre 2018.

Etaient présents : Mesdames ANTOINE, BAUCHEZ, BILLON, BOURGASSER, BRAUN, BRUNETTI, RIBEIRO, GIOVANELLI, GUILLON, LAURENT, LUTIQUE, MARTINOIS, PONT, BURKI, TOURNEUR, Messieurs ANDRE, BARBIER, BERG, BROGI, COLIN, CORZANI, DEFER, DELATTE, DIETSCH, FORTUNAT, GERARD, GOTTINI, HENRYON, JODEL, LACOLOMBE, LAFOND, LAMORLETTE, LAPOINTE, LEFEVRE, LOMBARD, MANGIN, MASSON, MINELLA, PETITJEAN, PEYROT, POLEGGI, TONIOLO, VALENCE, VIDILI R, WEYLAND, ZANARDO, GOEURIOT.

Etaient représentés : Monsieur Benoît BACCHETTI donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre MINELLA, Monsieur Jean-François BENAUD donne pouvoir à Madame Françoise BRUNETTI, Madame Véronique COLA donne pouvoir à Monsieur André FORTUNAT, Monsieur Jean-Luc COLLINET donne pouvoir à Madame Delphine BRAUN, Monsieur Didier DANTE donne pouvoir à Monsieur Christian LAMORLETTE, Madame Maryse GEIS donne pouvoir à Monsieur Didier VALENCE, Madame Céline HENQUINET donne pouvoir à Monsieur Gérard ANDRE, Monsieur Edouard KOWALEWSKI donne pouvoir à Madame Christine BAUCHEZ, Monsieur Jacques MIANO donne pouvoir à Monsieur François DIETSCH, Madame MURA Déborah donne pouvoir à Monsieur Patrick MASSON, Monsieur Alain RICHARDSON donne pouvoir à Monsieur Fabrice BROGI, Monsieur Yves VIDILI donne pouvoir à Monsieur Jean TONIOLO, Monsieur Denis WEY donne pouvoir à Madame Catherine GUILLON, Monsieur Stéphane ZANIER donne pouvoir à Madame Véronique TOURNEUR.

Etaient absents : Mesdames BAGGIO, BERG, LUX, OUABED, ZATTARIN et Messieurs BERTRAND, CHOQUET, DUREN, MAFFEI, MARTIN, NEZ, SCHWARTZ, SILVESTRIN.

Secrétaire de séance : Madame Delphine BRAUN.

-----

### **MODIFICATION DU REGLEMENT D'OCTROI DE LA PRIME D'AIDE AUX RAVALEMENTS DE FAÇADES ET DE LA LISTE DES AXES STRUCTURANTS**

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire, par 60 voix « pour » et 1 voix « contre » (M.BACCHETTI)

-- **Modifie**, afin d'élargir l'impact de la campagne d'aide aux ravalements de façades, la date de construction des immeubles éligibles actuellement fixé à 1965 pour la ramener à 1975.

Accusé de réception en préfecture  
054-200070845-20181211-2018-CC-115-DE  
Date de télétransmission : 14/12/2018  
Date de réception préfecture : 14/12/2018

-- **Corrige** la liste des axes structurants valant périmètre prioritaire d'intervention de la manière suivante :

- LABRY : ajout de la rue Roland Daret - prolongement de la rue du 16<sup>ème</sup> BCP (D15c)
- ANOUX : ajout de la Rue Henri Sourin – prolongement de la rue Pasteur (D149).

Le Président,  
**Jacky ZANARDO**



Accusé de réception en préfecture  
054-200070845-20181211-2018-CC-115-DE  
Date de télétransmission : 14/12/2018  
Date de réception préfecture : 14/12/2018